

FORMATION CONCILIATION MEDICAMENTEUSE

0CONM

Objectifs

La conciliation médicamenteuse permet, lors d'une nouvelle prescription, de prendre en compte tous les médicaments pris et à prendre par le patient. Elle associe le patient, autour d'un dialogue, et repose sur le partage d'informations et sur une coordination des différents professionnels qui l'entourent.

Public Visé

Tout public en charge des soins / Secteurs Sanitaire, médico-social

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel
2 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Jour 1

Matin :

Test à priori : sur la connaissance et le rôle du dispositif

- Tour de table : présentation de chaque participant, interrogation sur le déploiement de la conciliation dans les différents établissements de santé
- Introduction
- Contexte

Les erreurs médicamenteuses :

- Quelques chiffres
- Principales erreurs médicamenteuses
- Vidéo sur les erreurs médicamenteuses.

Après-midi :

- Qu'est-ce que la conciliation des traitements médicamenteux ?
- Vidéo sur la conciliation médicamenteuse
- La conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé et médico-social
 - La conciliation à l'admission
 - La conciliation à la sortie
 - La conciliation lors d'un transfert

Les Etapes de la mise en place d'une conciliation médicamenteuse :

- Recueil des informations sur les médicaments pris ou à prendre par le patient; exemple
- Rédaction du bilan médicamenteux synthétisant l'ensemble de ces informations; exemple
- Validation du bilan médicamenteux; exemple
- Partage et exploitation du bilan médicamenteux; exemple

Jour 2

Matin :

- Bénéfices de la démarche
- Comment la mettre en œuvre en établissement de santé
- Les acteurs: Le rôle essentiel du patient et de son entourage dans la conciliation médicamenteuse

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 0CONM-20240226

ASFO GRAND SUD

0 800 64 33 33 (n°gratuit)
contact@asfo-grand-sud.com
www.asfo-grand-sud.com



SIRET : 82420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le n°1303000017 auprès du Préfet de la Région Occitane.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Les outils de la HAS :

- Guide d'entretien avec le patient
- Modèle de fiche de recueil des médicaments par source d'information
- Modèles de fiche de conciliation médicamenteuse à l'admission ou à la sortie,
- Fiche de liaison ville-hôpital
- Mises en situation à divers points de transition à l'admission ou à la sortie (hospitalisation en gériatrie, admission aux urgences ou en HAD, etc.)

Après-midi :

Exemples de cas :

- Exemple de conciliation à l'admission
- Exemple de conciliation à la sortie
- Exemple de conciliation à l'admission
- Test a posteriori

Objectifs pédagogiques

- Faire un état des lieux dans son établissement
- Dérouler les étapes de la démarche
- Mettre en œuvre la conciliation médicamenteuse
- Valoriser les bénéfices de la démarche

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et pratiques, échanges interactifs entre formateur et apprenants.

Qualification Intervenant(e)(s)

Pharmacienne – Hygiéniste et Formatrice spécialisée dans la lutte contre la iatrogénie, en pharmacovigilance, en sécurisation du circuit du médicament

Méthodes et modalités d'évaluation

Test à priori et à posteriori, tour de table

Modalités d'Accessibilité

Accessible PMR

Code DPC
Vous contactez



ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 0CONM-20240226

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@asfo-grand-sud.com
www.asfo-grand-sud.com



SIRET : 82420427200017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°1234567891 auprès du Préfet de la Région Occitane.
(Ce référencement ne vaut pas agrément de l'état)